La tolérance visait les Trinitaires de Valence et plus spécialement les écoles primaires et maternelles des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, qui ont une population de 4,000 enfants.

La variole noire

Rennes, 31 octobre. — Une épidémie de variole qui fait des progrès s'est déclarée à Rennes. Il y a plusieurs décès.

Afin de permettre à la population de se prémunir contre le fléau, la municipalité annonce par des affiches, que les six médecins de l'Assistance gratuite se tiendront chaque jour, à certaines heures, à la disposition de toutes les personnes qui se présenteront pour être vaccinées.

Autres Pays

Accident d'automobile

Berlin, 31 octobre. — Selon la *Lokalanzeiger* le grand-duc Cyrille faisait une excursion en automobile avec la grande-duchesse divorcée de Hesse, aux environs de Cobourg, lorsque son automobile heurta la voiture du baron de Duengern. Le cocher de ce dernier a été grièvement blessé.

Le grand-duc et la grande-duchesse ont eu de légères contusions.

L'armée allemande

Berlin, 31 octobre. — Le Reichstag est convoqué pour le 1er décembre. Il n'aura pas à se prononcer sur une nouvelle augmentation des forces militaires. Le gouvernement renonce à ce projet ; il se contentera de demander l'augmentation du nombre des lieutenants dans les régiments d'infanterie.

On dit que c'est là une conséquence de la réunion récente des ministres des finances des Etats allemands, réunion où il a été reconnu que les économies s'imposaient.

Sensationnelle affaire

Genève, 31 octobre. — Une vive sensation a été produite aujourd'hui, par l'arrestation de Mme Frepp, femme d'un ancien préfet, et de sa mère, Mme Scherrer, la première sous l'inculpation d'avoir empoisonné son mari, la seconde comme complice. L'arrestation a eu lieu à la suite de la découverte, par hasard, de lettres datées de cinq ans, dans lesquelles les deux femmes proposaient à un gendarme d'empoisonner M. Frepp moyennant une forte somme d'argent.

Somnambule meurtrier

Budapest, 30 octobre. — Un crime vient d'être commis par un individu nommé Jacob Küffner alors qu'il se trouvait en état de somnambulisme.

Voici les faits :

Dans la nuit du 27 octobre, Küffner sortit de son lit, se dirigea vers une armoire et en retira un couteau de cuisine. Il se précipita ensuite sur sa femme endormie et lui coupa la gorge.

Aux cris désespérés poussés par la victime, les voisins accoururent au secours de la femme. Pendant ce temps, Kuffner était descendu dans la cour et se promenait avec son couteau ensanglanté à la main. Enfin, exténué, il tomba sans connaissance.

Transporté au poste de police et revenu à lui, le somnambule eut une crise de larmes. Il va être soumis à l'examen de médecins aliénistes.

Scandale en Bohême

Prague, 31 octobre. — On vient de procéder à plus de soixante arrestations, presque exclusivement de femmes mariées et de jeunes filles, travaillant dans les fabriques des environs de Friedland (Bohême). Elles sont accusées pour la plupart du crime d'avortement.

On dit que d'autres arrestations sont imminentes.

Affaire mystérieuse à Rome

Rome, 31 octobre. — Au mois de mai dernier, la mère d'un employé au Ministère des Finances, disparaissait.

Quelques semaines plus tard cet employé se mariait et était transféré à Salerne. Or, à la suite de dénonciations anonymes, la police commença à soupçonner que la mère pouvait bien avoir été assassinée par son fils, d'autant plus qu'elle était opposée au mariage de ce dernier.

Il y a quelques jours, l'employé en question M. Rosado, fut convoqué par le juge d'instruction de Salerne; mais, arrivé au Palais-de-Justice, il parvint à s'éclipser et à s'enfuir. La police a perdu sa trace. Or, les journaux nous apportent la plus épouvantable des révélations. On accuse la mère disparue d'avoir entretenu avec son fils des relations incestueuses. Quelques journaux de Rome prétendent que M. Rosada aurait conduit sa mère dans une catacombe abandonnée dans la campagne romaine, et y aurait enfoui son cadavre après l'avoir assassinée.

Tous les journaux de Rome sont pleins de détails sur cette dramatique affaire.

Les troubles de Bilbao

Madrid, 31 octobre. — Momentanément l'ordre est rétabli à Bilbao. La ville a repris sa physionomie habituelle ; les magasins se rouvrent, les voitures circulent, les marchés sont approvisionnés et le pain ne manque plus.

Il y a pourtant une ombre au tableau. Le capitaine-général n'a pas obtenu le succès qu'il espérait par ses négociations avec les patrons et les ouvriers. Ceux-ci n'ont pas voulu accepter, pour reprendre le travail, les conditions des patrons, conditions qu'on dit cependant fort acceptables, sans en avoir référé à leurs camarades. On parle d'un grand meeting où une décision sera prise.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Commission départementale du Nord — La commission départementale se réunira le mercredi 4 novembre, à deux heures et demie de l'après-midi.

Le départ des commerçants anglais. — Partis à huit heures trente de Paris avec M. Mascuraud, les commerçants anglais sont arrivés, à midi, à la gare maritime de Boulogne.

Ils ont été reçus, à leur arrivée, par M. Péron, maire, et les conseillers municipaux de Boulogne, ainsi que par la section boulonnaise du comité républicain du commerce et de l'industrie.

Dans la grande salle du buffet, où les deux cents délégués sont conduits, M. Péron prend la parole pour exprimer à l'« International Association » toute la satisfaction éprouvée par ses administrés de voir ses membres passer par Boulogne avant de repartir en Angleterre.

La réception que Paris leur a faite a eu son retentissement dans toute la France et exprime les sentiments de tout le pays. A Boulogne particulièrement où les rapports avec l'Angleterre sont constants, où l'on n'a jamais eu qu'à se féliciter de ces rapports, la joie du récent rapprochement est profonde.

M. Collins, au nom de l'Association qu'il préside, répond au maire par des remerciements chaleureux.

Les commerçants anglais ont, dit-il, été accueillis en France par des sympathies si vibrantes qu'elles sont inoubliables.

Il termine en donnant lecture du télégramme qu'il a reçu du secrétaire privé du roi Edouard en réponse à celui envoyé au roi au cours du banquet de mercredi. Le télégramme est ainsi conçu :

Le roi me donne l'ordre de vous remercier pour votre télégramme et de vous dire que Sa Majesté est très heureuse d'apprendre que le ministre du commerce a proposé sa santé et que ce toast a été si chaudement accueilli.

M. Collins a terminé en remerciant M. Mascuraud de la magnifique réception qu'il a organisée pour les membres de l'Association, et le maire de Boulogne de cette nouvelle et dernière réception si aimable.

Les délégués ont été ensuite invités à faire honneur au lunch qui leur était servi. Puis, au pont d'embarquement du *Victoria*, où ils se sont massés, les Anglais, après avoir pris congé de leurs hôtes, les saluèrent d'un triple hurrah.

M. Péron a retenu à déjeuner M. Mascuraud et les membres du comité parisien.

La tempête. — Voici quels sont les pronostics de « Vieux Major » pour le début de novembre :

Du 1er au 7 novembre, beau temps frais, quelques degrés au-dessous de zéro vers le 5 ou le 6 ; 8, 9, 10, nuageux, ondées, réchauffement ; du 11 au 16, temps généralement beau, température au-dessus de la normale, particulièrement du 12 au 15 ; puis brouillards, refroidissement progressif ; du 27 au 30, bourrasques, pluies, réchauffement.

LES GRÈVES

A Lille

La situation est toujours la même. Les grévistes sont calmes. Ils font des quêtes dans les rues.

La grève est toujours complète aux tissages Mamet, au quai de l'Ouest, Bertrix à Saint-André, Duhem, au Marais-de-Lomme, et Pringuet à Hallennes.

Les ouvriers du tissage Bertrix ont eu hier une entrevue avec leur patron. Ce dernier consentit à leur accorder une augmentation d'un ou trois centimes, suivant les articles, mais à la condition que le travail reprendrait immédiatement.

Les délégués en référèrent aussitôt à leur syndicat, puis décidèrent de continuer la grève.

A La Madeleine

La grève touche à sa fin. Hier le nombre des rentrées au tissage Boniface, rue St-Marceau, a été le même que celui de vendredi, mais il est fort probable que la plupart des ouvriers reviendront travailler lundi matin. C'est du moins le bruit qui court en ce moment chez quelques grévistes et qui parait d'autant plus exact que, samedi matin, les troupes qui occupaient les usines ont regagné leurs garnisons respectifs, le 18e chasseurs à pied à Stenay, le 15e chasseurs à cheval à Châlons.

A Marquette et à Marcq les troupes sont également parties samedi matin.

***

Au tribunal correctionnel

Henri Everaert, 24 ans, tisseur à Roncq, a comparu hier devant le tribunal correctionnel de Lille pour entraves à la liberté du travail.

Le 5 octobre, à la tête d'un groupe d'une cinquantaine de grévistes, il s'est présenté à l'usine Laurent et a imposé la cessation du travail.

Everaert est condamné à 20 jours de prison.

Une rectification

M. Gennevoise nous adresse la lettre suivante :

Veuillez me permettre de rectifier une erreur que je relève dans votre journal dans un article me concernant. Il s'agit de l'action intenté contre moi devant les Prud'hommes par quatre ouvriers que j'ai congédiés et qui me réclamaient pour salaires dus, pour indemnités de prévenance et pour outils perdus, une somme totale de plus de deux cents francs. Le Conseil, comme vous le dites bien, a écarté la question de préavis; mais la somme de 34 fr. 40 qu'il a décidé que j'aurais à verser comprend : 1° les salaires pour lesquels j'avais offert en conciliation une somme plus élevée; 2° les indemnités pour outils disparus; 3° la moitié des frais, l'autre moitié devant être supportée par les ouvriers. J'ai donc payé en tout et pour tout 34 fr. 40 et non pas pareille somme à chaque ouvrier.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, mes civilités très empressées.

M. Gennevoise.

A Armentières

Réunion à la Maison du Peuple

Samedi, à 10 heures du matin, a eu lieu à la Maison du Peuple d'Armentières, une réunion d'environ 400 grévistes.

M. Daudrumez, maire d'Armentières, explique longuement aux ouvriers dans quels termes se pose la question de l'arbitrage proposé par le Préfet du Nord.

Finalement, l'ordre du jour suivant est voté.

« Les ouvriers grévistes, réunis à la Maison du Peuple d'Armentières, au nombre de 4,000, après avoir entendu les explications du citoyen Daudrumez :

« En ce qui concerne l'entrevue qui a eu lieu à la Préfecture, entre les délégués ouvriers et les délégués patrons ;

« S'engagent à continuer la lutte jusqu'au bout ;

« **Acceptent l'application intégrale du tarif de 1889, avec augmention de 15 pour cent;** mais ils déclarent en outre se solidariser avec les camarades des filatures jusqu'à ce que ces derniers aient obtenu également, de leur côté, satisfaction ;

« **Acceptent l'arbitrage comme le seul moyen de donner une solution favorable** à la cause des grévistes et d'empêcher ainsi des milliers de travailleurs de se trouver dans une misère plus grande que celle qui a régné jusqu'à ce jour ;

« Renouvellent au Comité de la grève la confiance qu'ils lui ont témoigné jusqu'à présent, et l'engagent à marcher toujours en avant à la conquête de la réalisation des justes et légitimes revendications ».

Il nous semble qu'en *acceptant* le tarif de 1889 *avec une augmentation* de 15 0/0, les ouvriers préjugent de la décision que rendra l'arbitre, lequel aura à fixer le taux de l'augmentation à faire subir aux chiffres du tarif de 1889.

Réunion à Houplines

La réunion de samedi après-midi sur la Place de la République à Houplines était très nombreuse : 4 à 5000 auditeurs.

C'est la question de l'arbitrage qui a fait le fond de la discussion.

M. Sohier a fait appel à la raison des grévistes et leur a fait entrevoir qu'en imposant à l'industrie armentiéroise des charges exagérées on pouvait en provoquer la décadence.

Cette déclaration, assez imprévue, a provoqué une intervention d'un membre du Comité qui a demandé à M. Sohier s'il parlait en son nom personnel ou au nom du Comité.

M. Sohier a, peu après, quitté la tribune.

M. Daudrumez a reproduit à peu près ses explications du matin.

M. Delory, maire de Lille, a montré aux grévistes les avantages qu'ils étaient appelés à retirer de l'arbitrage qu'on leur proposait. L'institution d'un conseil mixte de patrons et d'ouvriers est une grande victoire pour les ouvriers.

M. Delory déclare que le tarif de 1889, garanti par son dépôt au Conseil des Prud'hommes, permettra aux ouvriers de profiter de la récente et bienfaisante législation, ouvrière.

N'y a-t-il pas là une petite déviation à la pure doctrine guesdiste ?

MM. Selle et Desmons ont ensuite parlé et finalement le principe de l'arbitrage a été voté après plusieurs épreuves assez confuses.

à Nieppe

Acte de probité d'un gréviste

M. le lieutenant David, du 127e, avait perdu sur la route nationale une montre en or d'une valeur de 150 francs.

Elle fut trouvée par le petit garçon de M. Emile Lecompte, ouvrier tisseur en grève.

Celui-ci s'empressa de la remettre à son propriétaire.

Nos félicitations à l'honnête gréviste.

Avis à nos Lecteurs

Pour éviter des retards dans l'insertion d'articles ou communications qui nous sont envoyés, nos lecteurs sont priés, dans tous les cas où il ne s'agit pas d'une correspondance personnelle, d'adresser simplement leurs lettres à *Monsieur le Directeur*, ou *Monsieur le Rédacteur en Chef*, sans aucune autre désignation particulière.

Dernière Heure

PARIS

La prochaine séance à la Chambre

La séance de mardi prochain, à la Chambre, sera consacrée à la discussion de la proposition de loi sur les bureaux de placement rapportée par M. Chambon.

Nous ne connaissons encore que le contre-projet de M. Jules Coutant, tendant à la suppression des bureaux de placement sans indemnité, mais on annonce de nombreux amendements en séance. Si cette discussion ne s'achève pas trop tard celle du budget sera reprise aussitôt.

REMIREMONT

Une grave affaire

On vient de découvrir ici une affaire qui cause une profonde sensation. Un boucher fournisseur de l'armée a vendu au public de la viande atteinte de la tuberculose. Ce commerçant peu scrupuleux a fait des aveux.

ROUBAIX

Appel de l'Union commerciale aux Roubaisiens. — L'appel suivant adressé par l'Union commerciale aux habitants de Roubaix, a été affiché hier en ville :

Roubaisiens ! nos amis, voici venir l'époque des fêtes d'hiver : Sainte-Cécile, Sainte-Catherine, Saint-Eloi, Saint-Nicolas, et, sans oublier, à la Toussaint, un souvenir pieux à ceux qui ne sont plus.

C'est le moment où chacun a quelques dépenses à faire, quelque présent à offrir. Songez dans vos achats que vous êtes Roubaisiens et que tous les habitants d'une même ville sont solidaires.

Songez que vos familles, vos amis, vos connaissances, enfin, tous ceux qui vous intéressent à un titre quelconque et vous-mêmes pour l'avenir de vos enfants, vous avez intérêt à la prospérité de la ville.

Faites donc tous vos achats à Roubaix. Roubaix est une belle et grande ville, marchant à la tête du progrès sous toutes les formes ; ses magasins sont bondés d'articles nouveaux dans tous les genres.

Vous y trouverez mieux que partout ailleurs, ce que vous désirez et à meilleur marché.

Achetez à Roubaix quittez ce préjugé malheureusement trop répandu qui consiste à croire que des étrangers à la ville, des inconnus, sans titres, ni garanties, vous serviront mieux que vos concitoyens, qui ont tout intérêt à vous satisfaire.

Roubaisiens, faites tous vos achats à Roubaix et vous vous montrerez ainsi les dignes fils de la grande ville du progrès.

Achetez à Roubaix, disons-nous, mais n'exigez pas l'impossible de votre fournisseur ; n'exigez pas qu'après vous avoir accordé le dernier prix, il vous alloue encore un escompte supplémentaire ; n'exigez pas de lui qu'il se jette dans le gouffre des sociétés financières afin qu'il soit dépouillé du plus clair d'un « bénéfice légitime » dont vous ne profiterez que d'une fraction.

En effet, depuis deux ans un nouveau fléau, les sociétés financières de timbres, s'est abattu sur le commerce local, et nous pouvons dire sur la France entière, car la France entière gémit sous l'exploitation de ces sociétés qui la couvrent de toutes parts et qui recueillent centime à centime le bénéfice légitime des plus petits commerçants et des plus petites affaires pour le distribuer à leur gré et sans aucun contrôle.

Ce fléau est double : d'abord il jette la sizanie entre tous les commerçants en les divisant en deux « catégories opposées » et ensuite il fait main-mise sur la moitié des bénéfices de l'une pour les répartir à sa fantaisie et d'une façon arbitraire. Jugez du procédé : d'intéressants petits commerçants apeurés, arrivant à peine à payer *loyer, patentes et impositions toujours grandissantes*, se croient forcés pour satisfaire leur clientèle qui ne se rend pas compte qu'elle est dupe d'une illusion, d'acheter des timbres contre de la monnaie légale d'or et d'argent, pour les distribuer à cette clientèle à un taux calculé, non sur le bénéfice réel, variable, réduit ou nul mais sur le prix de vente.

Si le bénéfice est nul il faut payer également, le contrat signé l'exige.

Et cet argent que les petits patentés ont tant de mal à gagner, ils le perdent doublement : d'abord par l'achat des timbres et ensuite par la concurrence que ces sociétés financières leur font en livrant des marchandises similaires aux leurs avec leur propre argent. Peut-on imaginer quelque chose de plus monstrueux !

Voyons chers concitoyens, vous qui êtes obligés de gagner votre vie en travaillant ou en commerçant, est-ce bien ? est-ce juste ? Avez-vous jamais réfléchi à l'absurdité de ce procédé et aux ruines qu'il doit fatalement amener.

Franchement est-il besoin de tout cet attirail, de toutes ces administrations de sociétés financières coûteuses pour distribuer deux sous d'escompte ? Est-il besoin de sociétés financières qui ont des frais énormes d'installations et de personnel qui font des réclames très onéreuses pour faire passer deux sous d'escompte des mains du vendeur dans celles de l'acheteur, et maintenant surtout qu'on tend à supprimer tous les intermédiaires parasites vivant aux dépens des travailleurs ; maintenant qu'on entend les coryphées du jour crier sur tous les tons : Supprimez, supprimez les intermédiaires ! Que vient faire cette tierce personne interposée à tout achat si minime soit-il. Est-ce logique ! « Commerçants, donnez directement et par vous-même l'escompte, faites vos affaires vous-mêmes et sans intermédiaires ».

L'Union Commerciale, qui a toujours défendu le commerce personnel et patenté, en combattant les privilèges des coopérateurs, les monopoles et l'accaparement des affaires sous toutes ses formes, peut-elle rester indifférente à ce nouveau malheur qui frappe les petits commerçants ? Non ! n'est-ce pas ! Elle s'émeut, et avec justice, car ici elle n'est plus seulement en face d'une concurrence injuste, mais bien en face d'une combinaison qui détourne le bénéfice légitime des patentés. C'est un impôt supplémentaire vexatoire que l'Etat même, avec sa toute-puissance régalienne, n'oserait établir.

Le Comité de l' « Union Commerciale »

Le Tour de Roubaix pédestre. — Le Comité d'organisation du *Tour de Roubaix pédestre* s'est réunie vendredi soir, à 8 heures 1/2, à l'Hôtel de France, sous la présidence de M. Maurice Dubrulle.

En ouvrant la séance, M. Dubrulle a annoncé qu'en présence du beau et légitime succès qu'a obtenu *Le Tour de Roubaix pédestre*, il ajoutait deux médailles aux dons qu'il avait déjà faits précédemment ; de son côté, M. Clément Durant, publiciste, a fait parvenir au Comité un objet d'art, ce qui porte à 38 le nombre des dons et conséquemment des prix.

Le Comité a ratifié comme suit le classement des lauréats, par catégories :

Classement général. — 1. Emile Gerniers, champion de Roubaix pour 1903.

Classement des bleus. — 1. Gerniers, 2. Wolff. 3. Decottegnies, 4. Remael, 5. Vogels.

Classement des gymnastes. — 1. F. Demay, 2. P. Verhée, 3. D. Rohart, 4. G. Delannoy, 5. Veys 6. P. Honorez, 7. Daze, 8. Gossart, 9. Edeman, 10. Vanbustèle, 11. Six, 12. Vitendal, 13. Parent, 14. Campé, 15. Lemaire, 16. H. Verhée, 17. Bossuyt, 18. Lecocq, 19. U. Beulque, 20. Vandenbrouck, 21. Pillot, 22. Maillet, 23. Jeannin, 24. Hellynck, 25. L. Delannoy, 26. Dupont, 27. Saugrain, 28. Léon Albert, 29. Coquet, 30. Duthoit, 31. Coupez, 32. Oscar Roger, 33. Strobbe. 34. Liénaert, 35. Montay, 36. Allenveireltd, 37. Jostens, 38. Liévin, 39. Willem, 40. Chavat.

Classement des indépendants. — 1. Bapaume, 2. Lechard, 3. Bouquet, 4. Minnaert, 5. Desaubois, 6. Staessens, 7. Langlais, 8. Carlier, 9. Jacquet, 10. Deltête, 11. Ménard, 12. Debouver, 13. Beuscart, 14. Baisez, 15. Amblard, 16. Petit, 17. Bouvry, 18. Vangernez, 19. A. Roger, 20. Giodon, 21. Oergart, 22. Monnier, 23. Bray, 24. Thérin, 25. Fourneau, 26. Lorthiois, 27. Bertrand, 28. Gevart, 29. Lepers.

Le Comité a ensuite procédé à la répartition des prix au prorata des arrivées, et décidé, en principe, que la distribution, *précédée d'une matinée sportive*, aura lieu le dimanche 8 novembre, à 5 heures, dans la salle de l'*Union des Sports*, 5, rue du Grand-Chemin ; disons en passant que cette société a offert gracieusement d'organiser à ses frais une petite fête intime.

Après avoir fait voter des félicitations à M. Kerkhove, secrétaire-général du Comité, qui a si bien rempli ses laborieuses fonctions, M. Maurice Dubrulle remercie en des termes très flatteurs, le *Monde Sportif*, d'avoir eu l'idée d'organiser cette grande épreuve de marche, la plus belle qui ait eu lieu jusqu'à présent dans le Nord, et en vrai sportman qu'il est, il manifeste le désir de voir se renouveler souvent pareilles manifestations, dans lesquelles se rencontrent et apprennent à s'estimer tous les jeunes gens, sans aucune distinction d'affiliation, d'opinion et de condition.

C'est le vœu que nous formons avec le sympathique président du « Tour de Roubaix pédestre. »

Les personnes qui désireraient des photographies prises au départ du « Tour de Roubaix pédestre », peuvent s'adresser à M. Planke, photographe, rue de Mouvaux, à Roubaix.

Départ de troupes. — Les soldats cantonnés à Croix et à Wattrelos, ont regagné hier matin, leurs villes de garnison.

Un Roubaisien qui l'échappe belle — Il y a quelques jours, M. Paul Blas, négociant en tissus, à Roubaix, passait en voiture à Vis-en-Artois. Soudain le cheval eut peur d'une locomobile et alla se jeter dans un ravin profond de sept à huit mètres.

M. Blas et son cocher ont été relevés sans aucune blessure, mais le cheval a été grièvement blessé et la voiture complètement brisée.

Bibliothèque. — Le nombre des lecteurs ayant fréquenté la bibliothèque en 1902, a été de 20.089.

Les communications faites sur place, se sont élevées à 53.234, savoir : Histoire, 940 ; lettres, 2.761 ; sciences, 4.210 ; religion, 203 ; histoire locale, 2.469 ; manuscrits, 357 ; périodiques, 5.603 ; industrie, 8.008 ; arts, 23.603.

La caisse de liquidation et de garantie des opérations à terme sur marchandises de Roubaix-Tourcoing, a enregistré en 1902 11.350.000 kilogs de laines peignées, savoir :

Janvier, 935.000 k. ; février, 620.000 k. ; mars, 1.065.000 k. ; avril, 1.020.000 k. ; mai, 1.380.000 k. juin, 1.025.000 k. ; juillet, 810.000 k. ; août, 485.000 k. ; septembre, 975.000 k. ; octobre, 915.000 k. ; novembre, 1.165.000 k. ; décembre, 955.000 k..

Cercle Polyglotte de Roubaix. — Vendredi dernier, M. Renard, un des plus jeunes membres de la section Allemande, a fait une très belle conférence sur *Les Alpes* ; le soin avec lequel il avait préparé son sujet et sa bonne diction, lui ont valu de nombreux applaudissements bien mérités.

Vendredi prochain, les membres de la section Anglaise auront le plaisir d'entendre M. Ryding, professeur, à la Berlitz School, qui leur fera une conférence, avec projections lumineuses sur Liverpool; nul doute que tous les sociétaires voudront assister à cette belle et instructive soirée.

Ecole Nationale des Arts Industriels. — Le public est prévenu qu'en raison de la fête de la Toussaint, les musées seront fermés aujourd'hui dimanche, à l'Ecole des Arts Industriels.

Ligue des Droits de l'Homme (Section de Roubaix). — Le Comité de la section de Roubaix s'est réuni le 26 octobre et a arrêté dans ses grandes lignes le programme d'une assemblée générale qui aura lieu dans la seconde quinzaine de novembre.

Une conférence sera faite avec, pour sujet : « La loi Falloux et les lois de la 3e République ».

Des convocations fixant définitivement l'ordre du jour, l'heure et le lieu de la réunion, seront ultérieurement envoyées aux Ligueurs.

Inauguration de l'Institut Turgot. — C'est sans doute par erreur qu'un journal local a déclaré que, seul, le Comité de la Caisse des Ecoles a été oublié dans la liste des invités à l'inauguration de l'Institut Turgot, attendu que les membres de ce comité sont compris dans les commissions et comités de patronage des écoles publiques.

Au cimetière. — L'administration municipale organise un cortège officiel qui aura lieu le dimanche 8 courant, à 11 h. 1/2 du matin.

Ce cortège se formera dans la cour des Sapeurs-pompiers, pour se rendre au cimetière, aux monuments érigés aux soldats morts pour la patrie, aux victimes du travail et du devoir.

A la « Roubaisienne ». — Suivant une tradition établie depuis de nombreuses années, la « Roubaisienne » offrira un punch à tous ses membres, samedi prochain 7 courant, à l'occasion du départ des jeunes conscrits pour le régiment.

Cette fête intime, à laquelle le comité donne toujours beaucoup d'éclat, aura cette fois un intérêt des plus importants.

On procèdera en effet à la distribution des diplômes de la section militaire aux jeunes soldats qui ont passé les examens dimanche dernier. Cette distribution sera faite dans l'ordre des points obtenus, nous en donnerons la liste aussitôt quelle sera parue.

Exceptionnellement, la **Liquidation** du **Palais des Nouveautés** restera **ouverte aujourd'hui dimanche,** de 3 heures à 6 heures 1/2 du soir.

Consultations judiciaires. — A l'occasion de la fête de la Toussaint, le Bureau des Consultations judiciaires gratuites et le Bureau de renseignements, seront fermés aujourd'hui, dimanche 1er novembre.

Salle de la Brasserie des Orphéonistes (Place de la Gare), chez M. G. Eeckhout. — Dimanche 1er Novembre, à 7 heures du soir : **GRAND BAL,** offert aux soldats partant sous les drapeaux. — Entrée : 0fr50 par personne.

La boxe. — Très aimablement invité par M. Jean Desruelles à visiter la nouvelle salle de boxe qu'il vient d'ouvrir, 47, rue Saint-Georges, je suis revenu enchanté de l'accueil qui m'a été réservé à l'*Académie de boxe française*, que le jeune maître a su classer parmi les réunions sportives les plus réputées.

C'est au deuxième étage qu'est située la salle de boxe très spacieuse, éclairée dans la journée par de larges fenêtres donnant sur la rue et le soir par des lampes électriques nombreuses et répandant la lumière à profusion.

La salle est peinte en blanc et les murs ont été revêtus dans leur partie inférieure de coquettes nattes de Chine.

De ci, de là, pour égayer l'œil, des affiches artistiques et des photographies des célébrités du Monde de la boxe, parmi lesquelles celles de Charlemont père.

A gauche un « punching-ball » et ses extenseurs en caoutchouc, à droite des massues et des haltères et toute une série de cannes blanches et noires, servant à l'entraînement des élèves.

Au centre de la salle sera installé un ring aux dimensions réglementaires, pour les assauts de boxe anglaise et à côté duquel les amateurs de l'élégante boxe française pourront évoluer à leur aise.

Mais au confortable de la salle des exercices, M. Desruelles a voulu joindre le confortable de deux vestiaires bien aménagés et réservés l'un aux adultes, l'autre aux jeunes élèves, puis une salle d'hydrothérapie comportant lavabo et douches chaudes ou froides, permettant la réaction nécessaire après l'assaut.

Il me faut complimenter l'*Académie de boxe française* qui compte actuellement 181 membres, de sa remarquable installation et en louer sans réserve celui qui en est la cheville ouvrière, le réputé professeur Jean Desruelles, que son frère Hubert seconde avec toute l'ardeur juvénile qui le caractérise.

La sympathie dont ils jouissent à Roubaix va s'accroître encore et je leur prédis un véritable succès le jour de l'inauguration de la salle de la rue St-Georges, car tous les sportsmen roubaisiens voudront assister à la fête qui aura lieu probablement avant quinze jours.

C. D. F.

Bouchée de pain. — Dons reçus : Anonyme, 12 kilos pois secs. — M. Loridant-Lefebvre, brasseur, 100 kilos pommes de terre. — M. Jonicot, une charretée vieux bois.

Avis aux ex-musiciens de l'armée Belge. — Dans une réunion tenue chez M. Eeckhout, à la Brasserie des Orphéonistes, place de la Gare, un groupe de musiciens a décidé de se constituer en Société et fait appel à cet effet à tous les ex-gagistes, élèves, musiciens, tambours et clairons de Roubaix et ses environs et les prie de se rendre à la réunion qui aura lieu audit local, le mardi 3 novembre prochain, à huit heures et demie du soir.

Publication de rôle. — Le rôle supplémentaire relatif à la contribution des poids et mesures, est déposé chez M. le Percepteur de Roubaix-Ouest, et mis en recouvrement à partir de ce jour.

Accidents de travail. — M. Adolphe Debeyne, 20 ans, demeurant rue Thècle, 45, ébéniste chez M. Neyrinck, s'est coupé avec un ciseau.

— M. Redelle Richard, 19 ans, charretier au service de M. Lussiez, demeurant, 32, rue Dombasle, a été blessé au coté gauche et aux mains.

SAVON DU CONGO BLANCHEUR DU TEINT

Pied coupé. — M. Debuygne Alphonse, 27 ans, garçon de magasin chez M. Emile Mallez, quincaillier, rue de Lannoy, demeurant rue de Lannoy, cité Sénélar, 7, manipulait une feuille de tôle de 50 kilos, pour la mettre dans un casier, lorsque cette feuille lui tomba sur le pied droit d'une hauteur de 50 centimètres et lui coupa le gros orteil, en traversant la bottine.

Un repos de trois semaines a été ordonné au blessé.

Cheval emballé. — Vendredi, vers 7 heures du matin, un cheval attelé à une voiture appartenant à M. Loof, boucher, rue des Ogiers, à Croix, et conduit par le garçon boucher, Emile Vermeulen, s'est emballé, rue de l'Epeulé.

L'animal a été arrêté par l'agent Masse, qui s'est jeté courageusement à sa tête.

L'ORGUEIL DES MÉNAGÈRES.

L'armoire au linge bien garnie de piles blanches et odorantes fait le légitime orgueil des ménagères. Aussi préfèrent-elles à tout autre savon le doux et efficace **Luminol**, produit français.

379

Les Mystères de Paris

Par Eugène SUE

Le tumulte fut tout à coup porté à son comble par deux nouveaux incidents. La voiture renfermant les condamnées, accompagnée de son escorte de cavalerie, parut au loin a l'angle du boulevard ; alors toute cette populace se rua dans cette direction en poussant un hurlement de satisfaction féroce. A ce moment aussi la foule fut rejointe par un courrier venant du boulevard des Invalides et se dirigeant au galop vers la barrière de Charenton. Il était vêtu d'une veste bleu clair à collet jaune, doublement galonnée d'argent sur toutes les coutures ; mais, en signe de grand deuil, il portait des culottes noires avec ses bottes fortes ; sa casquette, aussi largement bordée d'argent, était entourée d'un crêpe ; enfin, sur les œillères de la bride à collier de grelots, on voyait en relief les armes souveraines de Gerolstein.

Le courrier mit son cheval au pas ; mais sa marche devenant de plus en plus embarrassée, il fut presque obligé de s'arrêter lorsqu'il se trouva au milieu du flot de populace dont nous avons parlé... Quoiqu'il criât : Gare !... et qu'il conduisît sa monture avec la plus grande précaution, des cris, des injures et des menaces s'élevèrent bientôt contre lui.

— Est-ce qu'il veut nous monter sur le dos avec son chameau... celui-là ?...

— Que ça de plat d'argent sur le corps... merci ! cria Tortillard sous son masque vert à langue rouge.

— S'il nous embête... mettons-le à pied...

— Et on lui découdra les galuches de sa veste pour les fondre, dit Nicolas.

— Et on te découdra le ventre si tu n'es pas content, mauvaise valetaille... ajouta le Squelette en s'adressant au courrier et en saisissant la bride de son cheval ; car la foule était devenue si compacte, que le bandit avait renoncé à son projet de danse jusqu'à la barrière.

Le courrier, homme vigoureux et résolu, dit au Squelette en levant le manche de son fouet, — Si tu ne lâches pas la bride de mon cheval, je te coupe la figure...

— Toi... méchant mufle ?

— Oui... Je vais au pas, je crie : Gare ! tu n'as pas le droit de m'arrêter. La voiture de monseigneur arrive derrière moi.. j'entends déjà les fouets... Laissez-moi passer.

— Ton seigneur ? dit le Squelette. Qu'est-ce que ça me fait à moi, ton seigneur ?... Je l'estourbirai si ça me plait. Je n'en ai jamais refroidi, de seigneurs... et ça m'en donne l'envie.

— Il n'y a plus de seigneurs... Vive la Charte ! cria Tortillard ; et, tout en fredonnant ces vers de *la Parisienne* : « En avant, marchons, contre leurs canons », il se cramponna brusquement à une des bottes du courrier, y pesa de tout son poids, et le fit trébucher sur sa selle. Un coup de manche de fouet rudement asséné sur la tête de Tortillard le punit de son audace. Mais aussitôt la populace en fureur se précipita sur le courrier; il eut beau mettre ses éperons dans le ventre de son cheval pour le porter en avant et se dégager, il n'y put parvenir, non plus qu'à tirer son couteau de chasse. Démonté, renversé au milieu de cris et de huées enragées, il allait être assommé sans l'arrivée de la voiture de Rodolphe, qui fit diversion à l'emportement stupide de ces misérables.

Depuis quelque temps le coupé du prince, attelé de quatre chevaux de poste, n'allait qu'au pas, et un des deux valets de pied en deuil (à cause de la mort de Sarah), assis sur le siège de derrière, était même prudemment descendu, se tenant à une des portières, la voiture étant très basse. Les postillons criaient : Gare ! et avançaient avec précaution.

Rodolphe, vêtu de grand deuil comme sa fille, dont il tenait une des mains dans les siennes, la regardait avec bonheur et attendrissement. La douce et charmante figure de Fleur-de-Marie s'encadrait dans une petite capote de crêpe noir qui faisait ressortir encore la blancheur éblouissante de son teint et les reflets brillants de ses jolis cheveux blonds : on eût dit que l'azur de ce beau jour se reflétait dans ses grands yeux, qui n'avaient jamais été d'un bleu plus limpide et plus doux... Quoique sa figure, doucement souriante, exprimât le calme, le bonheur, lorsqu'elle regardait son père, une teinte de mélancolie, quelquefois même de tristesse indéfinissable, jetait souvent son ombre sur les traits de Fleur-de-Marie quand les yeux de son père n'étaient plus attachés sur elle.

— Tu ne m'en veux pas de t'avoir fait lever de si bonne heure... et d'avoir ainsi avancé le moment de notre départ ? lui dit Rodolphe en souriant.

— Oh ! non, mon père ; cette matinée est si belle !...

— C'est que j'ai pensé, vois-tu, que notre journée serait mieux coupée en partant de bonne heure... et que tu serais moins fatiguée... Murph, mes aides de camp et la voiture de suite, où sont tes femmes, nous rejoindront à notre première halte, où tu te reposeras.

— Bon père... c'est moi... toujours moi qui vous préoccupe...

— Oui, mademoiselle... et, sans reproche... il est impossible d'avoir aucune autre pensée... — dit le prince en souriant ; puis il ajouta avec un élan de tendresse : — Oh ! je t'aime tant... je t'aime tant !... Ton front... vite...

Fleur-de-Marie s'inclina vers son père, et Rodolphe posa ses lèvres avec délices sur son front charmant.

C'était à cet instant que la voiture, approchant de la foule, avait commencé de marcher très lentement.

Rodolphe, étonné, baissa la glace, et dit en se penchant au valet de pied qui se tenait près de la portière : — Eh bien ! Frantz.. qu'y a-t-il ? quel est ce tumulte ?

— Monseigneur, il y a tant de foule... que les chevaux ne peuvent plus avancer.

— Et pourquoi cette foule ?

— Monseigneur...

— Eh bien ?...

— C'est que Votre Altesse...

— Parle donc...

— Monseigneur... je viens d'entendre dire qu'il y a là-bas une exécution à mort.

— Ah ! c'est affreux ! s'écria Rodolphe en se rejetant au fond de la voiture.

— Qu'avez-vous, mon père ? dit vivement Fleur-de-Marie avec inquiétude.

— Rien... rien... mon enfant.

— Mais ces cris menaçants... entendez-vous ? ils approchent... Qu'est-ce que cela, mon Dieu ?

— Frantz, ordonne aux postillons de retourner et de gagner Charenton par un autre chemin... quel qu'il soit... dit Rodolphe.

— Monseigneur, il est trop tard... nous voilà dans la foule... On arrête les chevaux... des gens de mauvaise mine...

Le valet de pied ne put parler davantage. La foule, exaspérée par les forfanteries sanguinaires du Squelette et de Nicolas, entoura tout à coup la voiture en vociférant. Malgré les efforts, les menaces des postillons, les chevaux furent arrêtés, et Rodolphe ne vit de tous côtés, au niveau des portières, que des visages horribles, furieux, menaçants, et, les dominant de sa grande taille, le Squelette, qui s'avança à la portière.

— Mon père... prenez garde !... s'écria Fleur-de-Marie en jetant ses bras autour du cou de Rodolphe.

— C'est donc vous qui êtes le seigneur ? dit le Squelette en avançant sa tête hideuse jusque dans la voiture.

A cette insolence, Rodolphe, sans la présence de sa fille, se fût livré à la violence de son caractère ; mais il se contint, et répondit froidement : — Que voulez-vous ?... Pourquoi arrêtez-vous ma voiture ?...

— Parce que cela nous plaît, dit le Squelette en mettant ses mains osseuses sur le rebord de la portière. Chacun son tour... hier tu écrasais la canaille... aujourd'hui la canaille t'écrasera si tu bouges.

— Mon père... nous sommes perdus ! murmura Fleur-de-Marie à voix basse.

— Rassure-toi... je comprends... dit le prince ; c'est le dernier jour de carnaval... Ces gens sont ivres... je vais m'en débarrasser.

— Il faut le faire descendre... et sa *largue* (1) aussi... cria Nicolas. Pourquoi qu'ils écrasent le pauvre monde !

— Vous me paraissez avoir déjà beaucoup bu, et avoir envie de boire encore, dit Rodolphe en tirant une bourse de sa poche. Tenez... voilà pour vous... ne retenez pas ma voiture plus longtemps ; et il jeta sa bourse.

Tortillard l'attrapa au vol.

— Au fait, tu pars en voyage, tu dois avoir les goussets garnis ; aboule encore de l'argent, ou je te tue... Je n'ai rien à risquer... je te demande la bourse ou la vie en plein soleil... C'est farce ! — dit le Squelette complètement ivre de vin et de rage sanguinaire.

Et il ouvrit brusquement la portière.

(A suivre.)

(1) Femme.